



Paris 1^{er} juin 2011,

Madame, Monsieur ,

France Bois Forêt est l'Interprofession nationale, créée sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, pour réaliser les actions collectives de promotion et de développement prévues dans le cadre de l'article L 612 du code rural.

A ce titre, France Bois Forêt perçoit une **Cotisation Volontaire Obligatoire (CVO)** qui s'impose à tous les acteurs de la filière forêt bois dont l'activité professionnelle entre dans le champ de l'accord signé entre les organisations membres de France Bois Forêt. Cet accord étendu par arrêté ministériel le rend obligatoire.

A notre connaissance, votre activité relève du champ d'application de cet accord étendu et de ce fait vous recevez cet appel à cotisation 2011.

Depuis 2006 France Bois forêt agit pour la filière en réalisant des actions de Promotion, de R & D, d'éducation à l'Environnement spécifique Forêt- bois et du partage de l'information économique . En tout 90 programmes ont été engagés et pour la plupart réalisés ou en cours de réalisation.

Ainsi, à titre d'exemple, en 2010 et 2011, nous avons poursuivi l'effort sur des **actions de promotion communication** destinées à faire mieux connaître l'activité économique des professionnels de la forêt et du bois :

- auprès du **grand public** par une campagne presse et radio et durant l'Année internationale des Forêts en 2011 avec le slogan « MERCI LA FORET ! » de très nombreuses manifestations sont organisées afin de mettre en valeur les 420.000 emplois de la filière.
- **Egalement une campagne dite « Produits »** pour les professionnels et les bons bricoleurs, visant à promouvoir l'usage du bois pour construire, pour rénover, pour isoler, etc...

Pour l'année 2011, les Présidents ont renouvelé les priorités et mis l'accent sur la valorisation de l'essence « Feuillu ». En poursuivant les actions de normalisation, qui permettront d'apporter un soutien sur les marchés et en privilégiant les filières courtes qui favorisent l'emploi des bois locaux.

Avec vos cotisations, c'est une fois encore la filière Forêt -Bois qui en sera la seule bénéficiaire.

Nos actions sont ancrées sur les territoires où sont implantés nos forêts et nos entreprises

Merci de votre confiance.

Je vous prie de recevoir mes sincères et cordiales salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Pierre MICHEL', with a horizontal line underneath.

Jean Pierre MICHEL

Président de France Bois Forêt

Maire de Rochetaillée (Haute Marne)